

L'essentiel de ce chapitre a été réalisé à partir d'études effectuées en 2008 et en 2009 à la demande de l'arrondissement CDN—NDG et de la Ville. Il s'agit du « Portrait de la situation générale en matière d'activités culturelles de l'arrondissement de CDN—NDG ³² » et du « Diagnostic du réseau municipal de diffusion culturelle Accès culture Montréal ³³ » (ci-après le « Diagnostic ») effectué en 2009 pour le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle de la Ville. Ces deux études ont été réalisées par la firme ArtExpert.

7.1. Présentation des lieux de diffusion dans l'arrondissement

Dans le cadre de ses compétences en matière de culture, l'arrondissement CDN—NDG a notamment comme objectif de disposer de lieux répondant aux normes reconnues de la diffusion culturelle professionnelle dans les domaines de la musique, des arts de la scène, des arts visuels et médiatiques, du patrimoine, de la littérature, du cinéma ou de toute discipline connexe. De plus, dans la mesure de ses capacités budgétaires, il est responsable de la mise à niveau des installations existantes et du déploiement de nouveaux lieux permettant d'assurer une offre de service minimale sur l'ensemble de son territoire.

Dans ce contexte, plusieurs espaces favorisant la tenue d'activités de diffusion culturelle sont actuel-

lement disponibles dans l'arrondissement CDN—NDG, principalement les deux maisons de la culture. Située au 3755, rue Botrel, la maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce a été inaugurée en octobre 1984. Elle fut la cinquième parmi les 14 maisons qui constituent aujourd'hui le réseau de diffusion culturelle professionnelle de la Ville; connu sous le nom « Accès culture Montréal ». En 2001, cette maison de la culture est devenue membre de la Société des musées québécois (SMQ) à la suite de l'attribution du statut d'institution muséale par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. Seule installation culturelle municipale du quartier de NDG, elle compte une salle de spectacle de 87 sièges et trois salles d'exposition. L'édifice actuel, un ancien poste de police adjacent à une caserne de pompiers, a été réaménagé pour y loger la maison de la culture et la bibliothèque. Selon le Diagnostic commandé par la Ville, son accès est problématique étant donné sa situation relativement éloignée des artères principales et coincée par l'autoroute Décarie. Cette maison de la culture n'en demeure pas moins importante pour les résidents de l'est du quartier de NDG qui constituent une importante partie de sa clientèle.

La maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce est donc en service depuis plus de 25 ans et exigerait, à court terme, des investissements importants, tant pour rénover le bâtiment que pour renouveler les équipements spécialisés qui sont jugés en deçà des normes contemporaines par les experts, et ce, particulièrement en ce qui concerne la diffusion des arts de la scène. Ces sommes

32 Portrait de la situation générale en matières d'activités culturelles dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce réalisé par ArtExpert, septembre 2008

33 ArtExpert, Diagnostic du réseau municipal de diffusion culturelle Accès Culture Montréal, 2009, p. 29

permettraient d'offrir aux citoyens un service de qualité et conforme aux standards, tout en résolvant plusieurs problèmes. En effet, le manque d'espace constitue un défi constant pour l'équipe. De plus, des ennuis structurels et logistiques devraient être réglés rapidement, tels que la réparation de plusieurs portes et fenêtres, l'installation de panneaux d'affichage, des travaux d'électricité et de plomberie, ainsi qu'un grand nombre de besoins techniques datant, dans certains cas, du début des années 1990.

La maison de la culture de Côte-des-Neiges, située au 5290, chemin de la Côte-des-Neiges, a été inaugurée en septembre 1983. Seule installation culturelle municipale du quartier, elle comprend une salle de spectacles de 135 sièges, deux salles d'exposition et un toit-terrasse vert inauguré en 2007.

L'édifice actuel abrite également une bibliothèque. Il est situé près d'une station de métro et à proximité des artères principales. L'ouverture de la maison de la culture remonte à plus de 25 ans et exigerait aujourd'hui des mises aux normes techniques régulières nécessitant des dépenses substantielles. À cet égard, il faudrait prévoir, dans les prochaines années, l'acquisition d'équipements spécialisés afin de maintenir une offre de service conforme aux standards de qualité et de sécurité.

En 2009, un programme d'accessibilité universelle a permis d'exécuter des travaux majeurs dans l'édifice, notamment pour y faciliter l'accès principal ainsi qu'à une salle d'exposition et à certaines salles de toilettes.

Selon le Diagnostic, la dimension des salles de spectacles de l'arrondissement CDN—NDG serait insuffisante par rapport aux attentes et à la demande de

la population³⁴. De plus, la maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce ne respecte pas la norme professionnelle relative au nombre de sièges³⁵. En 2008, afin d'améliorer la situation, l'arrondissement CDN—NDG a obtenu 40 800 \$ dans le cadre du programme du Forum permanent des équipements culturels, en plus d'investir lui-même 27 200 \$, pour l'acquisition d'équipements spécialisés en son et en éclairage, et ce, pour les deux maisons de la culture.

Notons que l'on retrouve aussi sur le territoire de l'arrondissement CDN—NDG plusieurs autres organismes culturels et institutions publiques qui œuvrent dans le domaine de la diffusion culturelle, tant professionnelle qu'amateur. L'arrondissement CDN—NDG utilise d'ailleurs certains de ces espaces, tels que ceux du Centre Segal des arts de la scène dans le cadre d'une entente de partenariat renouvelée annuellement. De plus, il collabore intensivement aux espoirs de rénovation de l'édifice de l'ancien Cinéma V, notamment en siégeant sur le conseil d'administration de l'organisme Centre culturel Empress Inc. propriétaire de l'édifice.

34 ArtExpert, Diagnostic du réseau municipal de diffusion culturelle Accès Culture Montréal, 2009, p. 29

35 Idem, pp 32-33

Voici une liste exhaustive des espaces de diffusion culturelle de l'arrondissement CDN—NDG :

Salles de spectacles professionnelles

Centre culturel Empress Inc.
Centre Segal des arts de la scène
Salle de concert Oscar-Peterson

Arts visuels

Centre commémoratif de l'Holocauste à Montréal
Centre d'exposition Université de Montréal

Établissements d'enseignement

Centre d'exposition Université de Montréal
Centre Pauline-Julien
Collège international Marie de France
Collège Jean-de-Brébeuf
Collège Notre-Dame
Collège Villa Maria
École secondaire Jean-de-Brébeuf
École secondaire Saint-Luc
Oratoire Saint-Joseph
Université Concordia

7.2. Le Diagnostic du réseau municipal de diffusion culturelle et les indicateurs pertinents

En 2009, la Direction du développement culturel de la Ville en collaboration avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec a mandaté la firme ArtExpert afin de réaliser un portrait de la diffusion culturelle municipale dans la métropole. Ce portrait s'appuie sur des statistiques relatives aux activités culturelles des maisons de la culture et autres partenaires culturels de la Ville, ainsi que sur un sondage mené auprès de 500 Montréalais. Les indicateurs résultant de ces travaux ont permis de mieux comprendre et positionner les activités culturelles dans l'ensemble des arrondissements de la Ville³⁶.

Voici la liste des principaux indicateurs du Diagnostic :

Indice de l'offre culturelle composé de trois indicateurs

- 1,3 représentation publique pour 1 000 habitants
- 369 billets pour 1 000 habitants
- 0,11 exposition pour 1 000 habitants

Indice de l'accessibilité sociodémographique composé de quatre indicateurs

- La densité de la population
 - La proportion de population immigrante
 - L'indice de défavorisation – seuil de faible revenu
 - L'indice de défavorisation – milieu socio-économique (la sous-scolarisation et les parents sans emploi)
-

36 ArtExpert, Diagnostic du réseau municipal de diffusion culturelle. Accès Culture Montréal, 2009, p. 29

- Indice du taux de pénétration
- le taux de participation (toutes catégories confondues) de l'ensemble des arrondissements

Indice de l'allocation budgétaire consacrée à la diffusion culturelle composé de deux indicateurs

- 6,60 \$ alloués aux activités culturelles par habitant
- 0,8 % de quote-part de l'allocation nette sur le budget dédié à la dotation

Indice de l'accessibilité physique des lieux de diffusion composé de quatre indicateurs

- Le nombre de sièges par 1 000 habitants
- Le nombre de sièges des salles professionnelles par 1 000 habitants
- Le nombre de sièges des salles professionnelles du réseau Accès Culture Montréal par 1 000 habitants
- La distance parcourue entre le centre-ville et le bureau d'arrondissement CDN—NDG

Évaluation qualitative des lieux de diffusion culturelle du réseau municipal, consignée sur une fiche signalétique et technique produite pour chacun d'eux, selon les critères suivants :

- Considération générale (capacité d'accueillir des spectacles, des expositions, des conférences, etc.)
 - Fonctionnalité et polyvalence des espaces
 - État de l'infrastructure et des équipements (la qualité et la quantité des équipements spécialisés, la mise aux normes du bâtiment)
 - Emplacement et accessibilité
 - Nombre de sièges (un diffuseur du réseau municipal doit offrir entre 175 et 250 places)
-

Ces indicateurs ont été pris en considération dans l'analyse du Portrait de la situation culturelle de l'arrondissement CDN—NDG, ainsi que dans la formulation des constats et recommandations apparaissant à la fin du présent chapitre.

7.3. L'offre culturelle

7.3.1. Les activités planifiées

La maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce offre une variété d'activités de diffusion et de médiation culturelles. Ces tableaux d'activités répertoriées en 2008 et en 2009 mettent en évidence les forces et les faiblesses de la programmation.

Tableau 7-1 – Activités de diffusion 2008 - NDG

Spectacles										
	Jeune public		Scolaire		Grand public		Aînés		Total par discipline	
	Nombre de représentations	Fréquentation	Nombre de représentations	Fréquentation	Nombre de représentations	Fréquentation	Nombre de représentations	Fréquentation	Nombre de représentations	Fréquentation
Musique	5	395			18	1 254			23	1 649
Chanson					6	450			6	450
Danse			7	821	4	242			11	1 063
Théâtre	7	775	31	3 018	9	911	1	100	48	4 804
Cinéma	3	149			1	10	1	50	4	209
Nouvelles pratiques					1	43			1	43
Littérature et poésie	2	186			2	70			4	256
Autres					11	660			11	660
Total représentations	17		38		52		2		108	
Total fréquentation		1 505		3 839		3 640		150		9 134

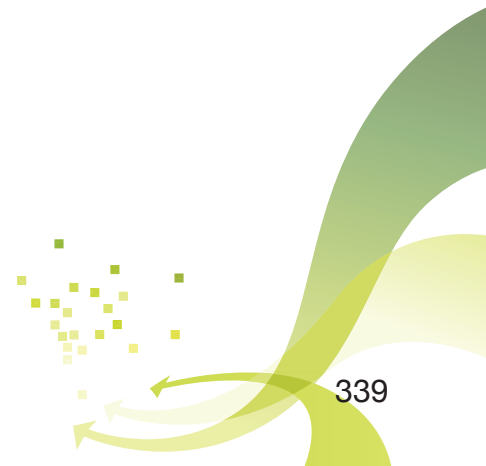


Tableau 7-2 – Activités de diffusion 2009 - NDG

Spectacles										
	Jeune public		Scolaire		Grand public		Aînés		Total par discipline	
	Nombre de représentations	Fréquentation	Nombre de représentations	Fréquentation	Nombre de représentations	Fréquentation	Nombre de représentations	Fréquentation	Nombre de représentations	Fréquentation
Musique	4	347			18	1 130			22	1 477
Chanson	1	120			1	65			2	185
Danse			8	888	3	158			11	1 046
Théâtre	15	1 388	19	1 918	8	870			42	4 176
Cinéma	1	41			6	88			7	129
Nouvelles pratiques					1	60			1	60
Littérature et poésie					4	99			4	99
Conte	1	76			7	548			8	624
Total représentations	22		27		48				97	
Total fréquentation		1 972		2 806		3 018				7 796

On constate que les domaines artistiques les plus populaires sont le théâtre et la musique, suivis de près par la danse. Notons toutefois que l'importante fréquentation du théâtre et de la danse est principalement imputable à la clientèle scolaire en collaboration avec les établissements partenaires. Le développement d'une programmation destinée au grand public pourrait aussi être envisageable. En ce qui concerne les nouvelles pratiques, elles sont négligées faute d'infrastructures et d'équipements adéquats.

Autre fait à remarquer : la fréquentation a diminué en 2009, tout particulièrement les activités liées au théâtre s'adressant aux groupes scolaires. Cette baisse s'explique par les activités prévues au calendrier scolaire 2009-2010 qui ne coïncident pas avec l'année d'exploitation de la programmation de la maison de la culture. La situation reviendra à la normale en 2010.

En ce qui concerne les arts visuels en 2008, la maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce a accueilli 7 117 visiteurs pour 14 expositions sur les arts médiatiques, le patrimoine et les sciences. Réparties tout au long de l'année, elles ont permis de démontrer la vitalité et la diversité de la programmation. Ces expositions ont également généré 35 activités de médiation attirant 737 personnes supplémentaires. En 2009, la maison de la culture a accueilli 6 683 visiteurs pour 15 expositions. Ce résultat positif s'explique sans aucun doute par la disponibilité de 3 salles d'exposition, mais également par la qualité de la programmation.

La maison de la culture de Côte-des-Neiges offre également une variété d'activités de diffusion et de médiation culturelles. Ces tableaux d'activités organisées en 2008 et en 2009 font ressortir les forces et les faiblesses de la programmation.

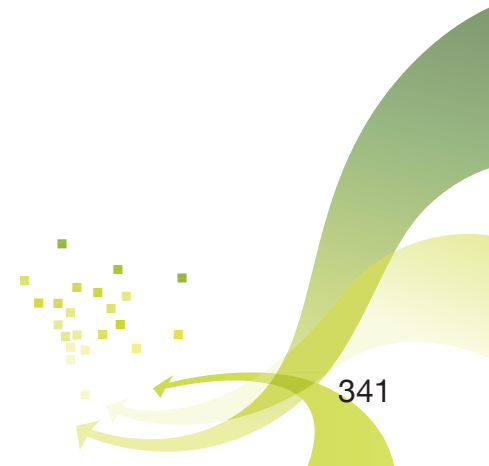
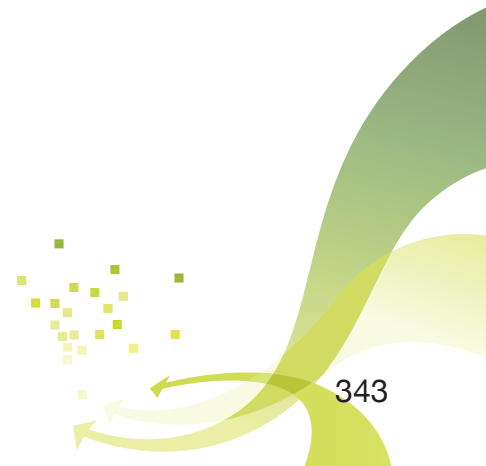


Tableau 7-3 – Activités de diffusion 2008 - CDN

Spectacles										
	Jeune public		Scolaire		Grand public		Aînés		Total par discipline	
	Nombre de représentations	Fréquentation	Nombre de représentations	Fréquentation	Nombre de représentations	Fréquentation	Nombre de représentations	Fréquentation	Nombre de représentations	Fréquentation
Musique	2	195			21	2 369			23	2 564
Chanson	1	135			4	405			5	540
Danse			7	759	5	860			12	1 619
Théâtre	7	1 161	30	3 578	9	1 020			46	5 759
Cinéma	10	1 027			6	441			16	1 468
Nouvelles pratiques					1	150			1	150
Littérature et poésie					1	135			1	135
Autres					1	100			1	100
Total représentations	20		37		48				105	
Total fréquentation		2 518		4 337		5 480				12 335

Tableau 7-4 – Activités de diffusion 2009 - CDN

Spectacles										
	Jeune public		Scolaire		Grand public		Aînés		Total par discipline	
	Nombre de représentations	Fréquentation	Nombre de représentations	Fréquentation	Nombre de représentations	Fréquentation	Nombre de représentations	Fréquentation	Nombre de représentations	Fréquentation
Musique	2	235			21	2 085			23	2 320
Chanson	1	100			4	494			5	594
Danse			8	843	6	595			14	1 438
Théâtre	13	1 550	14	1 585	6	520			33	3 655
Cinéma	6	545			11	615			17	1 160
Nouvelles pratiques										
Littérature et poésie					3	394			3	394
Conte					2	70			2	70
Total représentations	22		22		53				97	
Total fréquentation		2 430		2 428		4 673				9 531



Encore une fois, on constate que les domaines artistiques populaires sont le théâtre et la musique, suivis par la danse. L'impact des groupes scolaires sur la fréquentation à ces activités est le même qu'à NDG. Le manque d'activités autour des nouvelles pratiques artistiques s'explique également par une insuffisance de ressources matérielles et immobilières appropriées.

La fréquentation en 2009 a diminué pour les mêmes raisons que la baisse connue par la maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce.

La maison de la culture de Côte-des-Neiges a accueilli 11 171 visiteurs pour ses 16 expositions en 2008 et 11 017 visiteurs en 2009. Ces chiffres comprennent tous les participants aux activités de médiation de ces expositions. La maison de la culture de Côte-des-Neiges bénéficie de deux salles d'exposition.

Selon le Diagnostic, la moyenne des représentations offertes par 1 000 habitants est de 1,3 représentation pour l'ensemble du territoire montréalais. L'offre culturelle de l'arrondissement CDN—NDG s'élève à 1,1 représentation, le positionnant légèrement sous la moyenne. Il est important de noter que les ressources engagées, la taille des salles de spectacles et les coûts de production élevés influencent l'offre culturelle de l'arrondissement.

En ce qui concerne le taux de fréquentation des activités et le nombre de billets proposés, l'arrondissement se situe dans la moyenne, malgré la capacité de ses infrastructures.

La programmation régulière des maisons de la culture est offerte durant toute l'année, sauf en été. Une

programmation particulière est conçue pour la période estivale et propose une médiation culturelle animée et des ateliers d'arts plastiques. Elle s'adresse principalement aux enfants et aux adolescents des camps de jour et des organismes de loisirs culturels, ainsi qu'à des groupes d'adultes en apprentissage du français. Cette programmation estivale est principalement composée de spectacles et d'activités extérieures issus des projets du réseau Accès Culture Montréal, tels que les Concerts Campbell et les spectacles de La Roulotte. Ces animations sont offertes en français et en anglais et rejoignent bon an, mal an une trentaine de groupes de 15 à 20 jeunes, dont l'âge varie entre 5 et 15 ans.

7.3.2. La clientèle

Les tableaux 7-1 et 7-2 présentés précédemment nous indiquent donc que la clientèle de la maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce est majoritairement constituée par le grand public et les groupes scolaires. Le jeune public et les adolescents sont plutôt rejoints par le biais d'activités de médiation culturelle.

Le portrait est essentiellement le même à la maison de la culture de Côte-des-Neiges (tableaux 7-3 et 7-4). Retenons toutefois que la programmation de cette maison est élaborée dans le but de rejoindre davantage les familles immigrantes (renseignement n'apparaissant pas aux tableaux). Dans les deux maisons de la culture, aucune activité de leur programmation ne s'adresse spécifiquement aux aînés.

Selon les données d'un sondage mené par ArtExpert³⁷, nous définissons le profil des citoyens qui fréquentent le réseau Accès Culture Montréal (dont font parties les maisons de la culture) de la façon suivante :

37 ArtExpert, Portrait de la situation générale en matière d'activités culturelles dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, 2008, p. 7

Les usagers du réseau Accès Culture Montréal sont :

- âgés de 35 à 54 ans;
- francophones;
- scolarisés (niveau universitaire);
- des habitués des activités culturelles.

Les personnes qui connaissent moins le réseau et participent peu aux activités présentent le profil suivant :

- ont moins de 35 ans;
- sont moins scolarisées;
- sont anglophones et allophones.

La connaissance du tissu sociodémographique de l'arrondissement CDN—NDG permet également de tracer le portrait de la clientèle à desservir sur le territoire. Notons que les communautés culturelles d'origine très variées forment près de la moitié de la population (47,4 %). L'arrondissement CDN—NDG compte près de 26 600 familles et 32,9 % de ces familles sont monoparentales. De plus, une tranche importante de citoyens habite seule (39,2 %) dans des immeubles locatifs.³⁸

Lors de l'élaboration de leur programmation, les maisons de la culture se préoccupent de la famille. En effet, elles contribuent à l'atteinte des objectifs que l'arrondissement CDN—NDG s'est fixés dans son Plan d'action famille, notamment en favorisant les actions suivantes :

- la création de partenariats entre les bibliothèques et les organismes communautaires, socio-économiques et éducatifs;
- la consolidation et le développement de projets de médiation culturelle destinés à la famille;
- l'augmentation du nombre de spectacles pour la clientèle jeunesse.

Les maisons de la culture se préoccupent d'intéresser les différentes clientèles par le biais d'une programmation diversifiée et d'activités de médiation et de création artistique variées. Elles ont à cœur de développer des programmes spécifiques pour les communautés culturelles, qui composent en grande partie l'arrondissement CDN—NDG, et les clientèles défavorisées du quartier de CDN.

7.3.3. Activités de médiation et de création

La Ville a conclu une entente avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF) pour financer un programme de médiation culturelle pour les arrondissements montréalais. Les projets de médiation réalisés dans ce contexte sont diversifiés et touchent plusieurs domaines artistiques. Ce programme de subvention a permis à l'arrondissement CDN—NDG de réaliser, depuis 2005, deux à trois projets par année. Pour chacun d'eux, le soutien financier atteint en moyenne 15 000 \$. Ces projets créent des ponts entre le public et la culture, tout en initiant les participants à la démarche artistique derrière une performance ou une œuvre d'art. Les activités de médiation culturelle s'adressent au grand public et aux élèves des écoles de l'arrondissement CDN—NDG. Selon le Diagnostic du réseau municipal de diffusion culturelle, le budget et les ressources actuellement consentis dans le cadre de ce programme de subvention représentent 0,03 % du budget total du réseau Accès Culture Montréal et seraient nettement insuffisants.

Une description des projets destinés au grand public et qui seront présentés en 2010 est dévoilée ci-dessous. Ces programmes de médiation ciblent les

38 ArtExpert, Portrait de la situation générale en matière d'activités culturelles dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, 2008, p. 7

organismes communautaires de l'arrondissement CDN—NDG et les familles immigrantes.

- **Rendez-vous à la maison (maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce)**

Ce projet vise à rejoindre, par l'entremise des organismes communautaires de l'arrondissement CDN—NDG, les clientèles les plus éloignées de l'offre culturelle professionnelle et à les accompagner pendant les spectacles et leur visite des expositions de la programmation régulière.

- **Les rencontres culturelles de Côte-des-Neiges (maison de la culture de Côte-des-Neiges)**

Reconduit pour une deuxième année, ce projet s'adresse aux groupes de francisation de CDN et au grand public, et leur permet d'entrer en contact les uns avec les autres, tout en se familiarisant avec l'art contemporain, l'univers du spectacle et la vie culturelle de l'arrondissement CDN—NDG.

- **Les objets secrets de l'atelier**

Ce projet est issu d'une collaboration entre trois arrondissements (Rivière-des-Prairies/Ahuntsic/CDN—NDG) et invite les participants à prendre conscience des processus derrière la mise en œuvre et la mise en valeur des œuvres de 14 artistes en arts visuels provenant de milieux différents.

Le tableau 7-5 présente les activités de médiation qui se sont déroulées en 2008 et en 2009 dans l'arrondissement CDN—NDG (en excluant les activités destinées aux groupes scolaires, notamment celle du programme *De la cour à la scène*). Il est intéressant de constater le

Tableau 7-5 Activités de médiation et participation 2008-2009

Titre	Nombre de représentations	Fréquentation
Maison de la culture de NDG 2008		
Les familles à la maison	7	165
La librairie	1	250
Maison de la culture de NDG 2009		
Les familles à la maison	14	292
Roland	8	510
Maison de la culture de CDN 2008		
Rencontres culturelles	38	895
Trait d'union – animation été	21	444
Mémorial suites lumineuses	6	186
Maison de la culture de CDN 2009		
Rencontres culturelles	40	926
Sagamie – animation été	17	340
Mémorial suites lumineuses	24	186
Toiture en culture	15	299
Total	191	4 493

grand nombre de participants à ces activités qui rejoignent, en moyenne, entre 1 940 et 2 553 personnes par année.

Il est pertinent de mentionner que les artistes en résidence ont la possibilité de vivre un processus de création et de diffusion pendant une courte période, soit de deux à huit semaines, dans les maisons de la culture.

En 2008, seulement deux compagnies d'artistes se sont produites à la maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce où elles ont présenté une de leurs créations devant 180 spectateurs. Les infrastructures actuelles ne permettent pas d'accueillir les compagnies pour une plus longue période. Toutefois, en 2009, dix compagnies en résidence ont tout de même pu dévoiler leurs créations devant le grand public, attirant un total de 1 412 spectateurs. À la maison de la culture de Côte-des-Neiges, neuf compagnies se sont produites en 2008 devant un total de 1 300 spectateurs. En 2009, c'est six compagnies qui ont pu y présenter leurs créations, mais le nombre de spectateurs n'est toujours pas disponible.

Cette formule semble répondre de plus en plus aux besoins des compagnies d'artistes, tout en s'arrimant bien avec la mission des maisons de la culture. Notons toutefois qu'aucun budget précis n'est actuellement alloué au soutien des artistes en résidence qui choisissent de créer et de produire dans les maisons de la culture.

7.3.4. L'accessibilité

Démocratiser la programmation culturelle en instaurant l'accès gratuit aux activités constitue un élément important de la mission des maisons de la culture qui s'inscrit directement dans les orientations de la po-

litique culturelle de la Ville. Toutefois, quelques arrondissements ont récemment pris un virage en décidant d'exiger un tarif pour accéder à certaines activités, mais en demeurant tout de même sous le prix courant. Actuellement, l'accès à la totalité de la programmation de l'arrondissement CDN—NDG est gratuit. L'ouverture du nouveau Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce offrira cependant l'occasion de réviser cette position. Certains spectacles ou expositions pourraient faire l'objet d'une tarification minimale. De plus, des frais de location de salles (comprenant la salle de spectacles) pourraient être ajoutés aux tarifs de l'arrondissement CDN—NDG. Évidemment, la capacité de payer des citoyens de l'arrondissement CDN—NDG, ainsi que le genre et la qualité des activités prévues devront être pris en considération.

Les outils de promotion et de communication devront également être adaptés à ces nouvelles réalités, tout en continuant de rejoindre et d'attirer les clientèles initialement moins intéressées par les maisons de la culture, notamment les communautés culturelles et les citoyens habitant les secteurs défavorisés. En effet, il a été démontré que pour ces personnes, le contact avec la culture engendre des conséquences positives en matière d'intégration et peut aider à résoudre certaines problématiques du milieu.

7.3.5. Les salles de diffusion culturelle

L'arrondissement CDN—NDG accueille sur son territoire six salles de spectacles professionnelles. Considérés ensemble, ces lieux de diffusion disposent de 1 475 sièges. Ces sièges se répartissent comme suit : 570 sièges à la Salle de concert Oscar-Peterson, 200 sièges au Centre d'essai de l'Université de Montréal, 483 sièges au total dans les deux salles du Centre Segal

des arts de la scène, 135 sièges à la maison de la culture de Côte-des-Neiges et 87 à la maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce.³⁹

Cinq institutions d'enseignement disposent de salles de spectacles classées non professionnelles selon les normes du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. Ces salles disposent de 1 923 sièges au total. L'offre globale de l'arrondissement CDN—NDG s'élève donc à 5 598 sièges. Ce chiffre peut donner à tort l'impression que l'arrondissement CDN—NDG possède un nombre suffisant de lieux de diffusion. Or, d'importants problèmes de mise aux normes techniques, d'accessibilité et de concertation entre les divers intervenants font en sorte que ces lieux ne sont pas nécessairement adéquats.

Il ne faut pas oublier que certains projets de rénovation et de construction de salles de diffusion sont en cours dans l'arrondissement CDN—NDG. En voici la liste :

- un projet de modernisation d'une salle de spectacles à l'école secondaire Saint-Luc;
- un projet de construction d'un centre culturel dans le quartier de NDG comprenant une bibliothèque, une salle multifonctionnelle de 180 sièges, des salles d'exposition et d'animation, totalisant une superficie d'environ 4 300 m².

Si l'on tient compte des indicateurs mesurant l'accessibilité physique aux lieux de diffusion culturelle, l'arrondissement CDN—NDG se trouve sous la norme municipale par rapport au nombre de sièges répartis dans les salles professionnelles de spectacles et d'ex-

position. Cet état de la situation doit toutefois être mis en perspective avec le nombre d'habitants et la taille du territoire de l'arrondissement CDN—NDG, de même qu'à sa proximité relative avec le centre-ville et le futur Quartier des spectacles.

7.3.6. Les partenaires

L'arrondissement CDN—NDG profite d'ententes formelles avec des partenaires importants, tels que le Conseil des arts de Montréal, le Centre Segal des arts de la scène, la commission scolaire de Montréal (comité culturel *De la cour à la scène*) et le Centre culturel Empress Inc. Ces partenariats se définissent par un soutien financier, des échanges de services, des prêts d'espaces de diffusion ou encore d'équipements techniques.

Le Conseil des arts de Montréal (CAM) a créé un programme pour venir en aide aux compagnies artistiques dites professionnelles travaillant sur le territoire de l'Île de Montréal. Le rôle du CAM est de soutenir l'organisation et le financement des tournées dans les différentes municipalités et les arrondissements. L'arrondissement CDN—NDG reçoit donc un montant approximatif de 30 000 \$ par année pour permettre aux maisons de la culture de présenter des spectacles de haut calibre.

Dans un effort de synergie entre les différents organismes culturels, le Service du développement culturel, de la qualité de vie et de la diversité ethnoculturelle de la Ville accorde un soutien financier de 50 000 \$ par année au Centre Segal des arts de la scène pour soutenir sa programmation. Cette entente existe depuis une vingtaine d'années. En contrepartie de la participation financière de la Ville, le Centre s'engage auprès de l'arrondissement CDN—NDG à :

³⁹ Ibid., p. 12

- réserver une de ses salles pendant quatre journées, selon des dates disponibles, pour la présentation de spectacles organisés par les maisons de la culture, et l'équivalent d'une journée consacrée au montage (ces journées pouvant être réparties sur l'ensemble de la programmation 2009-2010);
- accorder l'accès à une de ses salles pour environ dix représentations de la saison 2009-2010 du comité culturel *De la cour à la scène* ou des maisons de la culture, selon les dates disponibles et les périodes appropriées du calendrier scolaire, et ce, à l'intérieur d'une semaine, soit du dimanche au vendredi.

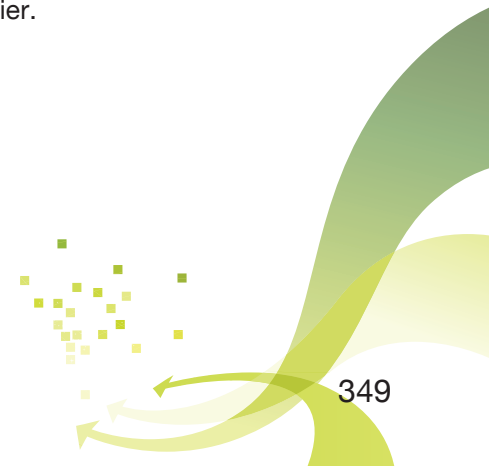
Le comité culturel *De la cour à la scène*, en partenariat avec les maisons de la culture de Côte-des-Neiges et de Notre-Dame-de-Grâce, a été mis sur pied en 1995 par la Direction des écoles primaires francophones de l'arrondissement CDN—NDG. L'objectif de ce comité est de faire découvrir la vie culturelle montréalaise à plus de 7 000 élèves (77 % en provenance des écoles du quartier de CDN et 23 % du quartier de NDG) des 14 écoles de l'arrondissement CDN—NDG. Pour ce faire, le comité leur donne l'occasion d'assister à des représentations théâtrales, des spectacles de danse ou de musique de qualité. Les représentations ont lieu dans les maisons de la culture, au Centre Segal des arts de la scène et à la Maison Théâtre, également partenaire du projet.

En 2010, quatre productions sont offertes aux élèves du préscolaire jusqu'au 3^e cycle :

- Carton rouge sur carré vert, compagnie Les Amis de chiffon;
- Baobab, Théâtre Motus;

- Salvador, compagnie de théâtre Le Carrousel;
- Tante T, Petit Théâtre de Sherbrooke.

Enfin, la Ville était propriétaire de l'édifice du Cinéma V situé sur la rue Sherbrooke, face au parc Girouard, qui abrite actuellement le Centre culturel Empress Inc. La corporation qui bénéficie d'un droit superficiaire sur l'édifice a présenté un plan d'affaires en vue d'obtenir le financement nécessaire à la rénovation du bâtiment et à l'intégration d'un projet de diffusion culturelle. Son objectif premier est de répondre aux besoins de la communauté artistique anglophone qui réclame un lieu propice à la création théâtrale, différent de ceux offerts par les maisons de la culture de l'arrondissement CDN—NDG. Le Centre culturel Empress Inc. se distingue donc par sa mission, le territoire desservi et la clientèle ciblée. Le projet soumis aux différents bailleurs de fonds comporte notamment deux salles de spectacle offrant respectivement 350 et 125 places, une salle de type « bistro » de 50 places, des espaces dédiés à la création et à la formation. Plusieurs compagnies de théâtre, l'Université McGill et l'arrondissement CDN—NDG sont également partenaires du projet et devraient profiter d'espaces partagés. Pour le moment, aucune confirmation de financement n'a encore été transmise à la corporation et deux ministères ont même signifié leur intention de ne pas donner suite, étant donné la position incertaine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec dans ce dossier.



7.3.7. Les ressources

Selon le Diagnostic, les coûts totaux de la diffusion culturelle dans les arrondissements s'élèvent à 10,7 M\$ et représentent une moyenne de 6,60 \$ par habitant.⁴⁰ Les dépenses de 10,7 M\$ comprennent les dépenses rattachées aux ressources humaines qui totalisent 4,8 M\$ (44 %), les sommes versées pour régler les cachets d'artistes et les droits d'exposition totalisant 2,9 M\$ (28 %), ainsi que les dépenses allouées aux activités de médiation et le soutien à la création et à la diffusion, soit 2,2 M\$ (21 %). Les sommes affectées à la promotion et à la publicité représentent 6 % des dépenses.

Il faut aussi ajouter les subventions en provenance du CAM qui finance les organismes artistiques dans le cadre des programmes de tournée. De plus, la Division

– Activités culturelles et communautaires de la Ville assume sa part en investissant dans la programmation des activités estivales se déroulant dans les parcs.

Le contexte budgétaire n'est pas très reluisant. En effet, depuis plusieurs années, les installations culturelles souffrent d'un sous-financement des fonds attribués au fonctionnement et aux opérations. Les sommes versées pour les cachets d'artistes et les droits d'exposition sont demeurées inchangées au cours des dernières années. Les maisons de la culture de l'arrondissement CDN—NDG doivent donc fonctionner dans un cadre budgétaire extrêmement serré et, dans les faits, accusent un déficit budgétaire annuel depuis au moins 2002. Ce déficit récurrent a varié de 50 000 \$ à 80 000 \$ au cours des dernières années. Le tableau qui suit présente le budget de fonctionnement des deux maisons de la culture.

Tableau 7-6 – Budget de fonctionnement annuel des deux maisons de la culture en 2010

Maison de la culture	Fonctionnement (ressources humaines et matérielles, administration et services)	Immobilisations (coûts de la gestion de l'immeuble)	Totaux
NDG	306 700 \$	65 000 \$	371 700 \$
CDN	303 800 \$	71 000 \$	374 800 \$
CSN—NDG	610 500 \$	136 000 \$	746 500 \$

Note : les montants pour NDG et CDN sont approximatifs puisque les coûts de gestion de ces immeubles concernent l'ensemble des édifices. Une pondération a dû être intégrée au calcul pour tenir compte des bibliothèques qui partagent l'espace dans ces bâtiments.

40 ArtExpert, Diagnostic du réseau municipal de diffusion culturelle, Accès culture Montréal, 2009, p. 23

Dans l'arrondissement CDN—NDG, 0,8 % du budget d'exploitation total est affecté aux activités de diffusion culturelle (excluant les immobilisations), ce qui correspond à la moyenne montréalaise. Selon le Diagnostic, la norme municipale des dépenses par habitant pour la diffusion culturelle se situe à 6,60 \$/habitant. Cependant, l'arrondissement CDN—NDG dépense 4,14 \$/habitant, se positionnant ainsi sous la norme municipale. Cet indicateur doit toutefois être interprété en tenant compte du nombre de résidents et du rapport entre le pourcentage de la dépense en question et le budget global de l'arrondissement CDN—NDG qui se situent dans la moyenne montréalaise.

Aucune politique de gestion des revenus n'a été développée par l'arrondissement CDN—NDG dans le domaine de la culture, en raison de la dimension restreinte des salles de spectacles des deux maisons de la culture.

7.3.8. Les établissements d'enseignement

Les établissements d'enseignement, dont l'Université de Montréal (Centre d'essai et Centre d'exposition), l'Université Concordia (Salle de concert Oscar-Peterson), l'école secondaire Saint-Luc et plusieurs collèges (Notre-Dame, Jean-de-Brébeuf, Villa Maria) accueillent chacun plusieurs centaines de spectateurs annuellement. Ils offrent essentiellement une programmation mettant en vedette les groupes de musique ou les troupes de théâtre qui évoluent en leurs murs. Les salles de spectacles professionnelles des universités de l'arrondissement CDN—NDG, comme le Centre d'essai de l'Université de Montréal (aujourd'hui fermé) et la Salle de concert Oscar-Peterson sont toutefois libres, à l'occasion, pour des productions et des représentations mises en scènes par des organismes indépendants.

Certains des établissements recensés ont affirmé leur difficulté à évoluer dans le milieu des arts qui ne représente pas un secteur de pointe valorisé et encouragé. Sans compter que plusieurs d'entre eux éprouvent également d'importantes difficultés financières. Pensons à la récente fermeture du Centre d'essai de l'Université de Montréal.⁴¹

7.3.9. Les acteurs culturels de l'arrondissement CDN—NDG

Plus de 40 organismes voués à la création, à la formation et à la diffusion de la culture ont été répertoriés dans l'arrondissement CDN—NDG. Tout au plus, neuf organismes artistiques professionnels s'inscrivent dans cette catégorie. À l'exception du Centre Segal des arts de la scène et du Festival de musique de chambre de Montréal, les organismes culturels ou maisons de production dont le siège social se situe dans l'arrondissement CDN—NDG, sont de très petites entreprises.⁴²

Il est difficile de retracer les artistes et les groupes, tant amateurs que professionnels parmi les communautés culturelles. Ceux-ci ont souvent peu de ressources, évidemment pas de siège social et organisent leurs activités de façon informelle.

41 ArtExpert, Portrait de la situation générale en matière d'activités culturelles dans l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, 2008, p. 25

42 Ibid., p. 11

7.3.10. La concertation

Plusieurs travailleurs culturels, artistes et enseignants vivent dans l'arrondissement CDN—NDG ou y travaillent. Comme membres de Culture Montréal, une organisation indépendante et sans but lucratif, ces individus œuvrent à promouvoir la culture comme un élément essentiel au développement de la Ville. Plus de 30 travailleurs de la culture s'intéressent ainsi à promouvoir et à stimuler la reconnaissance de la richesse et de la diversité de la culture montréalaise, et ce, à travers des activités de recherche, d'analyse et de communication.⁴³

7.3.11 Le patrimoine religieux

L'Oratoire Saint-Joseph, dont la notoriété internationale n'est plus à faire, est considéré d'une importance nationale tant des points de vue historique, symbolique, architectural que touristique. C'est dans cette perspective que le gouvernement du Québec s'est engagé à investir quelque 6,8 M\$ sur une période de trois ans, pour réaliser des travaux majeurs à l'Oratoire, notamment à la basilique, à la crypte et sur l'orgue Beckerath, l'un des plus grands instruments à traction mécanique au monde.

Outre l'Oratoire Saint-Joseph et le cimetière Côte-des-Neiges, l'arrondissement CDN—NDG possède un nombre important de bâtiments issus du patrimoine religieux. Les nombreuses maisons d'enseignement réparties sur son territoire en témoignent, tandis que les communautés religieuses qui les ont fondées sont toujours présentes.⁴⁴

7.3.12. L'art public

Montréal possède une riche tradition d'art public. Très visibles dans le paysage urbain, les œuvres d'art public façonnent l'environnement de la métropole. Qu'elles soient intégrées aux parcs, aux places publiques, aux bibliothèques ou aux centres culturels, ces œuvres font parties du décor quotidien des citoyens. Elles représentent, pour certains d'entre eux, un premier contact avec la création artistique, une création accessible et gratuite. Intégrant l'architecture, le design, les arts visuels ou les trois à la fois, l'art public ne cesse de rendre compte de la créativité des artistes et de la diversité des expressions artistiques. Il s'appuie également sur le travail de concepteurs et d'artisans de talent.

La collection d'art public de la Ville comprend près de 300 œuvres, dont 225 exposées sur des sites extérieurs et 75 intégrées à l'architecture. Dans l'arrondissement CDN—NDG, trois œuvres sont présentées dans des sites extérieurs et 4 intégrées à l'architecture.⁴⁵

Un nouveau cadre d'intervention en matière d'art public a vu le jour en avril 2009. Il s'inscrit dans les engagements stipulés dans le Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle.

43 ArtExpert, Portrait de la situation générale en matière d'activités culturelles dans l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, 2008, p.16

44 Ibid., p. 26

45 Ibid., p. 28

7.4. Principaux constats et recommandations

Le portrait de la situation générale des activités culturelles dans l'arrondissement CDN—NDG est relativement positif, notamment grâce à l'offre de services des deux maisons de la culture et du Centre Segal. En effet, ces établissements offrent un volume substantiel d'activités et ont établi, au fil des ans, un maillage important avec la clientèle scolaire, prioritaire en matière de culture. La construction d'un centre culturel dans le quartier de NDG aura un effet retentissant sur le développement culturel de l'arrondissement CDN—NDG.

Pour contribuer à tenir les engagements de la Politique culturelle de la Ville (Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle), les recommandations ont été formulées sous forme d'orientations.

Les infrastructures

Constats

Les infrastructures :
maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce

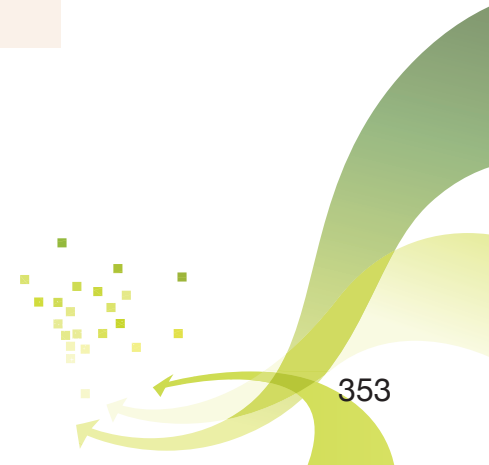
- * Selon le Diagnostic, l'emplacement n'est pas idéal pour la desserte de l'ensemble du quartier de NDG et de la clientèle provenant de l'extérieur des limites de l'arrondissement CDN—NDG. Elle est située de façon excentrée dans le quartier et présente certaines difficultés d'accès tant par automobile que par transport collectif. Elle est par ailleurs bien intégrée dans la communauté de l'est de NDG qui constitue une grande partie de sa clientèle.

- * Selon le diagnostic, l'édifice ne répond pas aux normes habituelles des foyers de diffusion culturelle professionnels du réseau municipal. L'édifice nécessitera, à moyen terme, l'investissement de capitaux importants pour des rénovations et le remplacement d'équipements spécialisés.

Prévue en 2012, l'ouverture du Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce, qui sera doté d'une salle multifonctionnelle de 180 sièges et de salles d'exposition et d'animation, devrait permettre de combler plusieurs des lacunes identifiées, tout en maintenant la vocation culturelle de la maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce disponible pour une programmation complémentaire plus particulièrement en matière d'arts visuel.

Les infrastructures :
maison de la culture de Côte-des-Neiges

- L'installation est bien située et facilement accessible par les transports en commun. Toutefois, elle est plus difficilement accessible à la clientèle défavorisée habitant au nord du chemin de la Côte-Sainte-Catherine. L'édifice souffre d'un entretien déficient et les équipements spécialisés devront être remplacés, entraînant à court terme un engagement financier. La présence d'un toit vert permet le développement de plusieurs projets en lien avec l'agriculture urbaine.



L'offre culturelle

Constats

- En 2009, ce sont 194 représentations culturelles qui ont été produites dans l'arrondissement CDN—NDG pour une population de 164 241 habitants. Cela le positionne sous la norme fixée à 1,3 représentation pour 1 000 habitants. Les deux maisons de la culture tiennent annuellement plusieurs expositions dans leurs salles dédiées à cette fin. Aussi, l'arrondissement CDN—NDG dépasse la norme fixée à 0,11 exposition pour 1 000 habitants. La programmation repose principalement sur les activités touchant la musique, le théâtre, puis la danse. Par contre, les nouvelles pratiques artistiques demeurent un créneau à développer.
- La programmation des maisons de la culture est axée sur la diversité culturelle et la famille, tout en privilégiant les activités gratuites.
- L'offre de service de l'arrondissement CDN—NDG en matière de culture est essentiellement proposée par les deux maisons de la culture et le Centre Segal qui dispose de trois salles de petite taille.

Les clientèles

Constats

- Le grand public et la clientèle scolaire sont les principaux groupes cibles rejoints par l'offre culturelle. Toutefois, il serait avantageux de toucher davantage le jeune public, les adolescents (aucune donnée actuellement disponible) et les aînés, notamment par le biais d'activités de médiation culturelle.
- Les familles immigrantes et les communautés culturelles qui constituent près de la moitié de la population de l'arrondissement CDN—NDG (47,4 %) doivent également être considérées dans les réflexions sur l'offre des lieux de diffusion culturelle.
- Les clientèles de l'arrondissement CDN—NDG présentent, selon le secteur, deux profils différents : le fort sentiment d'appartenance chez les résidents de longue date de NDG et l'intérêt incertain de ceux de CDN en raison de leur mobilité.

Activités de médiation et de création

Constats

- L'efficacité des pratiques de médiations initiées par l'arrondissement CDN—NDG est reconnue puisqu'elles rejoignent bien les familles de cultures diverses, les adolescents, ainsi que le grand public.
- Selon le Diagnostic, le budget et les ressources consacrés à la médiation sont insuffisants, malgré que l'on observe un grand nombre de participants aux activités de médiation.

- Accueillir des artistes en résidence est une formule qui correspond bien à la mission des maisons de la culture.
- Les espaces destinés à l'accueil des artistes en résidence sont toutefois restreints.

L'accessibilité

Constats

- La gratuité des activités culturelles est grandement appréciée.
- L'arrondissement CDN—NDG fait face à deux problèmes : un nombre restreint de salles adéquates répondant aux normes de diffusion professionnelles et un nombre insuffisant de sièges compte tenu de la forte densité de la population. Par ailleurs, les salles de diffusion professionnelle actuelles totalisant 1 475 sièges ne sont pas utilisées à leur plein potentiel. Un public reste à conquérir.
- La plus grande salle de diffusion professionnelle, la salle Oscar-Peterson, offre 570 places, mais est située à l'extrémité ouest de l'arrondissement CDN—NDG.
- Les salles de spectacles classées non professionnelles sont également peu accessibles géographiquement, mais offrent 1 923 sièges additionnels. Par contre, il faudrait injecter des capitaux importants à la réfection de ces salles selon les normes du MCCCCF.
- L'offre en loisir culturel est déficiente et peu de groupes amateurs ou d'organismes communautaires ont accès à des installations leur permettant de faire valoir leur prestation artistique.

Les partenaires

Constats

- Ce sont plus de 7 000 élèves qui ont accès aux activités culturelles professionnelles grâce aux liens tissés entre les maisons de la culture de l'arrondissement CDN—NDG et le milieu scolaire, notamment par l'entremise du comité culturel « De la cour à la scène ».
- Peu de partenariats sont conclus entre les maisons de la culture et les organismes culturels locaux. Des ententes de ce type contribueraient à la diversification de l'offre de service. Jusqu'à maintenant, un seul partenariat a été développé entre le comité culturel « De la cour à la scène » et le Centre Segal, le CAM et la CSDM, et ce, dans le cadre de leurs activités de diffusion culturelle jeunesse. Par ailleurs, peu de partenariats culturels, voire aucun, n'ont encore été établis avec le milieu des affaires, les établissements d'enseignement, secondaires et collégiaux, ainsi que les universités.



Les ressources**Constats**

- L'arrondissement CDN—NDG dépense 4,14 \$ par habitant, se positionnant ainsi sous la norme municipale.
- Les maisons de la culture de l'arrondissement CDN—NDG présentent des exercices financiers déficitaires depuis au moins la réorganisation municipale de 2002.
- Les budgets consacrés au fonctionnement des maisons de la culture et à la programmation des activités sont gelés depuis plusieurs années.
- La promotion des activités des maisons de la culture présente certaines lacunes, en raison du peu de ressources financières y étant consacrées par la division des communications de l'arrondissement CDN—NDG.

Les acteurs culturels et la concertation**Constats**

- Mis à part deux très petits organismes, peu d'organismes culturels ont leur siège social dans l'arrondissement CDN—NDG.
- Un nombre important de travailleurs culturels réside dans l'arrondissement CDN—NDG. On y dénombre 380 artistes, selon la liste de l'Union des artistes, la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec et ceux issus de la diversité artistique de Montréal.
- La mobilisation des intervenants culturels de l'arrondissement CDN—NDG n'a pas été sollicitée jusqu'à maintenant, et la conjoncture est mûre pour l'implantation d'une concertation organisée avec le milieu culturel. Les artistes résidents, les organismes culturels (en petit nombre, mais tout de même présents) et les membres de Culture Montréal peuvent se mobiliser pour dynamiser le milieu.

Le patrimoine et l'art public**Constats**

- On recense peu d'œuvres d'art public dans l'arrondissement CDN—NDG, notamment en raison de l'importante superficie du territoire.
- Le patrimoine bâti est riche dans l'arrondissement CDN—NDG, mais très peu de moyens sont consacrés à sa mise en valeur.

Recommandation 7-1

Améliorer l'accessibilité à la culture, notamment en :

- i. développant une offre de service innovatrice qui tient compte de la diversité linguistique des résidents et du profil sociodémographique et ethno-culturel de l'arrondissement CDN—NDG;
- ii. développant la desserte d'une nouvelle clientèle, plus précisément les adolescents, les jeunes adultes et les aînés;
- iii. élaborant des moyens pour fidéliser la clientèle des lieux culturels;
- iv. maintenant la valorisation des arts visuels, par l'utilisation des salles d'exposition de l'actuelle maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce en complémentarité de celles du futur Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce;
- v. réalisant un projet ou un événement culturel rassembleur, à l'échelle de l'arrondissement CDN—NDG et propre à celui-ci, soutenu par une entreprise privée ou tout autre partenaire financier;
- vi. adhérant à l'objectif du Plan d'action 2007-2017 de la Ville qui vise à faire de l'art public une composante remarquable du paysage urbain, et ainsi envisager la réalisation d'un projet emblématique d'art public sur le territoire de l'arrondissement CDN—NDG, en créant, avec l'appui du milieu des affaires et de la Ville-centre, un circuit d'art public dans le corridor reliant le futur Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce au parc Notre-Dame-de-Grâce, en passant par la rue Sherbrooke Ouest

et qui pourrait se traduire comme un pôle culturel dans ce quartier;

- vii. développant un circuit patrimonial dans le quartier de CDN, pouvant être étendu à NDG afin de mettre en valeur le patrimoine bâti de ce secteur, et qui pourrait se traduire comme un pôle culturel dans ce quartier;
- viii. développant une programmation estivale dans les parcs et les chalets ou pavillons des parcs de l'arrondissement CDN—NDG.

Recommandation 7-2

Développer des programmes de création, de production, de médiation et de diffusion culturelle, notamment en :

- i. accueillant dans le futur Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce davantage d'artistes en résidence, particulièrement dans le domaine des nouvelles pratiques artistiques;
- ii. tissant des relations plus étroites avec les acteurs culturels de l'arrondissement CDN—NDG;
- iii. consolidant et en ajoutant des activités de médiation culturelle dans l'arrondissement CDN—NDG, tout en y affectant une ressource spécifique dédiée;
- iv. accueillant des productions de plus grande envergure dans le futur Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce.



Recommandation 7-3

Susciter les échanges et la concertation avec les organismes partenaires, notamment en :

- i. consolidant les protocoles d'ententes existants avec les différents organismes partenaires de l'arrondissement CDN—NDG, tels que la CSDM, le Centre Segal et le Centre culturel Empress Inc., tout en tentant d'établir de nouvelles collaborations avec d'autres partenaires culturels;
- ii. créant un lieu de concertation culturelle ou autre type d'entité, dont l'objectif serait de favoriser la participation des membres de la communauté artistique dans le développement culturel de l'arrondissement CDN—NDG;
- iii. stimulant le réseautage entre les partenaires des milieux d'affaires et les intervenants culturels, scolaires et gouvernementaux.

Recommandation 7-4

Améliorer les infrastructures et les équipements, notamment en :

- i. réalisant le nouveau Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce qui offrira des espaces de diffusion modernes et de qualité (salle multifonctionnelle de 180 sièges sur gradins rétractables et espaces d'exposition et d'animation), tout en présentant des conditions d'accessibilité supérieures à celles de l'actuelle maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce;
- ii. maintenant l'offre de service culturelle de la maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce en misant plus spécifiquement sur la complémentarité de

la programmation du nouveau Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce en matière d'arts visuels (expositions, projections) et sur la disponibilité des installations et équipements pour le loisir culturel amateur;

- iii. poursuivant la mise aux normes des bâtiments et des équipements des maisons de la culture de Côte-des-Neiges et de Notre-Dame-de-Grâce, au moyen du financement du programme « Forum des équipements culturels »;
- iv. exploitant quelques chalets ou pavillons situés dans les parcs pour les transformer en lieux d'exposition et de médiation culturelle;
- v. envisageant l'acquisition d'une scène mobile pour la tenue de différents événements culturels et pouvant desservir la clientèle non rejointe dans différents secteurs enclavés de l'arrondissement CDN—NDG;
- vi. envisageant avec les partenaires concernés, la possibilité de mettre aux normes certaines des salles de diffusion non professionnelles dans l'arrondissement CDN—NDG et développer de nouvelles ententes.

Recommandation 7-5

Promouvoir l'ensemble des activités et des événements culturels, notamment en :

- i. améliorant l'usage du site Internet de l'arrondissement CDN—NDG pour communiquer les événements;

- ii. implantant des outils de communication et de diffusion pour la mise en valeur des lieux culturels, notamment lors de l'inauguration du Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce prévue en 2012;
- iii. concevant un plan de communication pour l'ensemble du volet culturel qui relève de l'arrondissement CDN—NDG.

Recommandation 7-6

Développer des stratégies pour le développement des ressources financières, notamment en :

- i. demandant à la Ville-centre d'augmenter l'allocation budgétaire consentie à l'arrondissement CDN—NDG pour la culture;
- ii. évaluant les différents ajustements budgétaires pour offrir une programmation estivale (intérieure ou extérieure), pour la médiation culturelle et pour l'accueil des artistes en résidence;
- iii. développant des stratégies pour diversifier les sources de financement en matière culturelle, notamment la tarification d'activités, la location d'espaces et la recherche de commandites.





Bibliothèque Benny